

POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

Présidentielle 2023 : Lasseny Duboze officialise sa candidature !

A.N
Libreville/Gabon

APRÈS l'avoir annoncé, via un confrère international, l'année dernière, Victoire Lasseny Duboze s'est officiellement déclarée candidate à l'élection présidentielle d'août prochain. C'était au cours d'un discours fleuve prononcé hier devant les médias.

Ainsi, Mme Lasseny Duboze a assuré qu'elle ne brigue pas les suffrages " non pas contre un compatriote en poste ou un autre qui, comme moi, nourrit de nobles ambitions pour notre pays, mais je suis candidate à la Présidence de la République pour notre pays que je chéris de tout mon cœur ". Tout comme, elle a indiqué que ce choix politique est la résultante d'une vision politique sûre. " Je ne suis pas candidate pour des calculs basés sur de vains honneurs et l'argent ! ", a-t-elle clamé. Non sans garantir qu'elle est candidate " pour vous, mes chers compatriotes des neuf provinces, vivant sur notre terre et hors de notre pays ". Avant



Photo: DR
Victoire Lasseny Duboze, hier, à l'annonce de sa candidature à la présidentielle 2023.

de donner les raisons qui l'ont poussée à se porter candidate : " une précarité sans nom, avec des infrastructures indignes de ses enfants, toutes provinces confondues ", a-t-elle souligné. Bâtir une véritable économie, les mesures drastiques, mettre un terme au népotisme, protéger les personnes et les biens afin de construire une vie juste et équitable, sont parmi

les principaux défis de son projet de société qu'elle attend soumettre aux populations au moment de leur choix du prochain président de la République du Gabon. À noter que si elle avait déjà annoncé cette candidature en 2022, Victoire Lasseny Duboze exprime, à travers sa déclaration d'hier, sa volonté d'aller au bout de sa logique politique.

Alternance politique : le RPM déterminé !

Y.F.I
Libreville/Gabon

APRÈS un silence de près de quatre mois, Alexandre Barro Chambrier, président du Rassemblement pour la patrie et la modernité (RPM), a repris attache avec les populations librevilloises, notamment celles du 5e arrondissement. Occasion pour le leader du RPM de réitérer son engagement à œuvrer à l'atteinte de l'alternance politique. Pour le "compatriote en chef", l'heure est au "chant du cygne". "Je suis venu vous dire que nous allons prendre toute notre part pour que les choses se passent correctement. Malgré les tentatives de manipulation. Ne vous laissez pas embarquer dans cet enfumage dont le pouvoir s'est fait la spécialité". Un sous-entendu plus que révélateur !

Ne boudant pas son plaisir, il n'a pas manqué de décrier la mal gouvernance, l'insalubrité grandissante et les conditions de vie de plus en plus précaires d'une bonne frange de la population.

De l'avis de plusieurs observateurs, le chef de file du RPM – présenté comme une personnalité tempérée – tient désormais un discours incisif. Normal : les élections générales pointent inexorablement à l'horizon. D'autant que ce dernier apparaît comme un potentiel candidat issu des rangs de l'opposition à l'élection présidentielle à venir. Non sans fustiger l'omerta "sciemment" entretenue autour de l'organisation des dites élections dont la présidentielle constitue le point d'orgue.



Photo: Joiceyn Abila
ABC a de nouveau fustigé la mal gouvernance lors de sa dernière causerie dans le 5e arrondissement.

Tribune des partis politiques

Jusqu'où ira REAGIR ?

ALORS qu'on pensait que le chapitre inhérent au renouvellement du Bureau du Centre gabonais des élections (CGE) était désormais clos, il n'en est rien. En témoigne la récente saisine de la Cour constitutionnelle en récusation du Centre gabonais des élections et en annulation de son élection, introduite par l'un des vice-présidents et du secrétaire exécutif de la "Réappropriation du Gabon, de son indépendance, pour sa reconstruction" (REAGIR).

En d'autres termes, François Ndong Obiang, président de REAGIR et les siens sollicitent purement et simplement la dissolution du Bureau du CGE, présidé par Michel-Stéphane Bonda. Non sans arguer [photo à l'appui] que

l'ancien membre du gouvernement milite au sein du Parti démocratique gabonais (PDG). Ce qui, à en croire REAGIR et d'autres chapelles de l'opposition, constitue un vice de forme voire une violation flagrante du code électoral. Voilà donc une patate chaude filée aux "neuf sages" de la Cour constitutionnelle pour examen. Une stratégie déjà utilisée par l'exécutif de REAGIR (Ndlr : dissolution du Bureau du CGE, la même institution de nouveau attaquée par cette écurie politique).

Ledit parti obtiendra-t-il le même succès qu'à sa précédente tentative ? Va-t-on vers une nouvelle élection du Bureau du CGE ? Si, tel est le cas, on peut d'ores et déjà présager de l'issue dudit combat. Ne dit-on

pas que "les mêmes causes produisent les mêmes effets". Nul doute, que les errements constatés lors du processus ayant porté l'ancien ministre délégué aux Eaux et Forêts, chargé du Plan climat et du Plan d'affectation des terres, se reproduiront, si d'aventure la "Gardiennne de lois" se prononce en faveur de REAGIR.

Dans tous les cas, la jeune formation politique de l'opposition qui, pour l'heure, ne dispose pas d'une véritable base, semble avoir trouvé son créneau. Pour exister dans un landerneau politique pléthorique, REAGIR a décidé de s'appuyer sur le respect scrupuleux des textes. Jusqu'à quand ?

Yannick Franz IGOHO